

Procès verbal du conseil d'école élémentaire

ECOLE PAUL EMILE VICTOR de Saint-Grégoire

Mardi 5 Novembre 2019

Présents:

Enseignants:

Mme Trompette CM1

M. Le Goff remplaçant rattaché à l'école ZIL

Mme Douchin CM1

Mme Ernoult CE1

Mme Gogdet CM2

Mme Lacroix directrice-CM2

M Roussel CE1-CE2

Mme Baillavoine CE1

Mme Lequien CP

Mme Lenormand CP

Mme Bouetel CE2

Mme Coignard CE2

Mme Houitte CM2

Représentants des parents d'élèves:

Mme Kerverdo-Rioux

M. Liminier

Mme Saint-Omer

Mme Sourget

Mme Perruchot

Mme Aliaga

Mme Merlin

Mme Ollivier-Cadoret

M. Lormeteau

Mme Gillet

Mme El Khdar

Responsable des affaires scolaires:

M. Bouvier

Absente excusée :

Mme Vinet

Le conseil d'école commence par la lecture par les représentants d'un parent d'une lettre de soutien aux enseignants - jointe au procès verbal- suite au décès de la directrice d'école Christine Renon.

Les enseignants soulignent notamment des difficultés en rapport avec le manque de moyens alloués à l'école inclusive, et souligne le manque pour le moment d'un AVS qui devrait effectuer 12h dans l'école pour un élève en situation de handicap. Ils précisent aussi que certains élèves ayant des besoins particuliers n'ont pas encore de place dans des structures adaptées.

Règlement intérieur :

Le vote est reporté au prochain conseil d'école car le règlement devra être ré-écrit lorsque le nouveau règlement départemental sera diffusé. D'ici là, le règlement en application sera celui de l'année passée.

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves:

448 inscrits.

Votants: 157 dont 7 bulletins nuls.

Taux de participation: 37%.

Mme Lacroix souligne qu'en plus des bulletins nuls, certains votes par correspondance n'ont pas pu être pris en compte par défaut de signature ou de nom sur l'enveloppe.

Il est décidé de conserver les deux modes de votes - par correspondance et sur place - pour l'an prochain en accord avec les parents et les enseignants.

Pour l'an prochain, les enveloppes seront préparées avec une étiquette nominative pour simplifier/clarifier la procédure de vote par correspondance.

Rentrée:

Section Internationale Chinois (SIC):

L'ouverture d'une section internationale chinois est en pourparler (l'école Carle Bahon -Rennes Sud- est aussi concernée). Le DASEN a pris la décision de l'ouverture de cette section.

La mairie n'a pour le moment pas tranché la question.

Selon l'inspectrice départementale responsable du chinois, il s'agirait de créer un vivier d'élèves pour la section internationale chinois du collège Emile Zola. Cela favoriserait aussi l'intégration de la population chinoise, mais aussi permettrait l'ouverture vers cette culture

Des élèves hors de Saint-Grégoire pourraient intégrer la section.

Cette section concerne les élèves de CE2 pour la rentrée 2020 (puis serait ouverte aux CM1 puis CM2 les années suivantes pour permettre aux élèves de poursuivre leur parcours). Les élèves auraient 3h par semaine de chinois, incluses dans le temps actuel de formation, ce qui réduirait d'autant le temps pour les enseignements communs.

Les cours seraient dispensés par un enseignant habilité au chinois qui serait assisté par un enseignant de chinois.

Les enseignants mettent en avant leurs inquiétudes si le projet était mis en place, un enseignant titulaire perdrait son poste. De plus, ils soulignent les contraintes s'il y a un groupe de moins de 25 élèves ayant choisi la section internationale, la question de la gestion des élèves ne faisant pas chinois pourrait entraîner des effectifs pléthoriques sur ces trois heures.

Par ailleurs, les heures d'initiation au chinois qui ont été proposées les autres années ne pourront se dérouler cette année faute d'enseignant et de budget alloué.

Divers rentrée:

- Les classes ont toutes des effectifs entre 25 et 27 élèves sauf en CP: 21 et pour les classes à double niveau: 24-25.
- L'aide aux élèves en difficulté par les enseignants est dispensée sur le temps du midi (lundi, jeudi et vendredi). Le mardi étant conservé aux conseils des maîtres.
- Sciences au cycle 3: chaque enseignant s'occupe d'un module qui tourne dans toutes les classes concernées.
- Le Pédibus géant a bien fonctionné, il y a eu une centaine d'enfants à y participer.

Les parents soulignent le besoin d'un moyen de transport pour les familles habitant au Champ Daguet, en effet, certaines familles prennent quotidiennement le bus jusqu'à l'arrêt Jean Discalceat et finissent à pied pour rejoindre l'école.

- Il y a toujours des soucis de circulation aux abords de l'école. Le policier municipal ne peut pas à la fois réguler les flux de voitures et faire traverser les enfants.
- Les panneaux "pied au sol" qui ont été demandés à la mairie pour sécuriser la rue Paul Emile Victor sont prêts et ont été donnés aux services techniques la semaine dernière mais ne sont pas encore installés.
- Les projets scolaires des enseignants seront présentés lors du prochain conseil.

Portail Famille:

Les mois de Septembre et d'Octobre ont été compliqués pour les services jeunesse de la mairie. De nombreux parents ont rencontré des difficultés pour la création de leur compte.

Il subsiste des soucis pour les personnes qui souhaitent fournir plus d'un document en justificatif (il est préférable de faire un pdf ayant plusieurs pages).

Certains parents n'ont pas encore de compte.

Les représentants des parents demandent la création d'une case à cocher pour autoriser l'accès aux données de la CAF l'an prochain.

Etude surveillée:

L'étude surveillée est mise en place depuis cette année, elle est dispensée dans deux salles de classe. En moyenne, il y a une vingtaine d'élèves inscrits les lundis et mardis (environ 10 pour chaque cycle) et autour d'une douzaine pour le jeudi.

Il est rappelé que le but de l'étude surveillée est de fournir un endroit calme aux enfants souhaitant faire leur travail mais cela n'est pas de la remédiation ni de l'aide aux devoirs.

La réservation à la garderie et à l'étude surveillée fonctionnent. Mais il y a un souci, lorsque des parents ayant inscrit leur enfant viennent finalement les chercher, les animateurs devant faire l'appel des élèves inscrits. Auquel cas, les parents seront facturés pour la garderie.

Ateliers du midi:

Ils se déroulent de 12h45 à 13h45.

Les activités proposées sont :

Lundi (CP/CE) :

- Escrime
- Théâtre
- Yoga

Mardi (CE2/CM) :

- Badminton
- Musique
- Initiation codes informatiques

Jeudi (CP/CE) :

- Badminton
- Escrime
- Théâtre

Vendredi (CE2/CM) :

- Musique
- Yoga

Il n'y aura pour le moment pas de troisième activité le vendredi. (le basket ayant été annulé par le prestataire).

Les inscriptions se font par les enfants auprès des animateurs, les quelques enfants insatisfaits sont mis sur liste d'attente pour les activités de la prochaine période où ils seront prioritaires.

Les intervenants sont: le théâtre de la Gâterie, pour le Yoga c'est un intervenant extérieur, les autres sont encadrés par les associations de la commune et par les services civiques.

Travaux et organisation de la future école

Future école:

Les enseignants souffrent du manque d'informations concernant le matériel et la disposition des locaux pour la nouvelle école.

Ils souhaitent que la liste des demandes pédagogiques qu'ils ont fournie soit annexée au procès-verbal et qu'une réponse leur soit donnée officiellement par la mairie lors du prochain conseil d'école. Cette requête est acceptée.

Il y a notamment des informations contradictoires qui leur sont données concernant le matériel informatique qui serait conservé ou non.

Les enseignants soulignent la nécessité de conserver au moins deux ordinateurs au fond de chaque salle pour les élèves à besoins spécifiques ou allophones. Pour cela, il suffirait de conserver les anciens ordinateurs en plus des deux lots de 16 pc mobiles.

Les enseignants demandent une réunion avec la mairie pour pouvoir discuter de tout cela et avoir des informations claires.

La petite maison qui est annexée à l'école restera à disposition de l'école et pourra servir de salle de réunion ou être utilisée par les intervenants.

M. Bouvier précise que l'emménagement est acté pour septembre 2020. L'ALSH des vacances d'été devrait se dérouler dans les nouveaux locaux.

Ecole modulaire:

Les enseignants soulignent que la nouvelle organisation concernant le ménage est appréciée et qu'il faudrait demander aux vacances de nettoyer les étagères et le dessus des piles de livres et cahiers des salles de classes qui sont très poussiéreuses.

Les décorations avec des stickers et de la peinture acrylique sur la cours égayent l'école et sont pour le moment plutôt résistants.

Les enseignants ont un souci avec l'un des deux roll conteneur pour le matériel sportif, l'un d'eux est grand et est pour le moment stocké dans les toilettes des filles des modulaires.

M. Bouvier va étudier la question.

Point sur la sécurité:

Un exercice incendie a été réalisé le 24 Septembre, il s'est bien déroulé avec une évacuation en 4 minutes.

Un exercice intrusion-attentat a eu lieu le 15 Octobre.

La sonnerie pour ce dernier exercice ne s'entend que dans les deux salles où sont les alarmes.

Les enseignants souhaiteraient plutôt un signal lumineux pour la prochaine école.

Coopérative scolaire:

L'an dernier il y a eu 5000 euros (participation des parents à la coopérative: 1800 euros, l'association de parents a donné 2450 euros, les photos ont rapporté environ 700 euros). Les parents d'élèves soulignent que cette année un seul papier a été donné aux fratries contrairement aux années précédentes, il y aura donc peut être une participation inférieure à ce qu'elle aurait dû être. Mme Lacroix demande aux enseignants de vérifier quels enfants n'ont pas reçu de demande de participation pour refaire passer les papiers.

L'argent de cette coopérative a été utilisé pour les sorties, l'achat de livres et de peinture notamment.

Mme Lacroix souligne que des sorties pourront se dérouler en Novembre et Décembre à l'aide du budget de l'OCCE.

Présentation des actions prévues par la FCPE:

- Vente de livres avec l'association Lire c'est partir le 6 Décembre
- Opération pizzas (à l'étude)
- Opération chocolats (en cours)
- Le repas annuel des parents ne se déroulera peut être pas cette année faute d'organisateur volontaire.

Questions des parents:

Les parents souhaitent des précisions sur l'organisation des remplacements lorsque les enseignants sont absents.

Il y a un vivier d'environ 20 remplaçants pour les 28 groupes scolaires de la circonscription. En cas de besoin des échanges entre circonscriptions peuvent être mis en place.

La priorité est donnée aux absences longues et aux toutes petites écoles n'ayant que 2 ou 3 classes.

Secrétaire de séance : Madame Merlin, parent d'élève.



Communiqué à l'attention du personnel de l'Ecole publique Paul-Emile Victor de Saint Grégoire

Saint-Grégoire, le 07 octobre 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous, parents d'élèves de l'école Paul-Emile Victor, avons été très choqués par le geste désespéré de votre collègue Mme Rênon, directrice de l'école de Pantin en Seine-Saint-Denis.

Nous souhaitons vous assurer de notre solidarité dans cet évènement qui touche toutes celles et ceux qui sont associés de près ou de loin à l'Education Nationale.

Mme Renon a clairement mis en lumière la charge de travail qui lui incombait, l'absurdité des tâches répétitives et inutiles, et la solitude des personnels en prise aux difficultés de l'école et de la société en général, pour expliquer son geste. Nous espérons que le ministère de l'Education Nationale prendra la mesure du travail qu'il y a à accomplir pour restaurer, partout en France, une école où il fait bon vivre, apprendre et travailler.

Dans l'immédiat, nous souhaitons vous dire que nous sommes conscients des nombreuses tâches, visibles ou invisibles, que vous effectuez pour assurer le bien-être des élèves et le bon fonctionnement de l'école. Les instants où nous déposons ou reprenons nos enfants sont souvent trop courts pour le faire, alors nous souhaitons par cette lettre vous exprimer toute notre gratitude pour votre dévouement.

Nous espérons que, si des difficultés individuelles ou collectives se présentent à l'Ecole Paul-Emile Victor, vous n'hésitez pas à faire appel à nous pour vous soutenir, relayer vos propositions et vos demandes.

Avec notre soutien,

Des parents d'élèves de l'Ecole Paul-Emile Victor

Novembre 2019

Demandses pour la future école

Les enseignants sont bien évidemment très heureux de pouvoir accueillir leurs élèves dans de beaux locaux mais regrettent que certaines demandes, à leurs yeux, justifiées par le fonctionnement, n'aient pas été prises en compte (cas des lavabos dans chaque classe pour pouvoir se nettoyer les mains facilement ou en cas de gastro dans la classe).

- **Equipement informatique de l'école** : Une réunion, le 14 octobre, avec la Conseillère pédagogique départementale Référente au numérique Mme Bourgoin et l'enseignante référente aux usages du numérique Mme Masson, nous a permis de connaître l'équipement retenu par la mairie pour l'informatique. Deux racks de 15 PC portables permettant un travail en $\frac{1}{2}$ classe ou en atelier (nécessité d'avoir une WIFI). Les enseignants sont conscients de l'effort important d'investissement de la mairie pour ce matériel mais émettent trois réserves : la maintenance de ce matériel avec la nécessité de mettre en place une procédure pour les demandes d'intervention, la disparition des PC au fond de la classe pour les élèves décrochés du groupe classe (élèves du voyage, élèves allophones ou avec des difficultés très importantes dans un domaine) pour lesquels, l'ordinateur peut apporter une aide précieuse à tout moment de la journée et non sur des créneaux bien précis. **Il est essentiel de garder des ordinateurs au fond de la classe pour ces élèves en particulier.** Enfin, quelle salle pourra accueillir une classe dont la moitié des élèves utiliseront les PC et les autres s'adonneront à une autre activité et où seront stockés ces racks ?

- **Equipement des classes** :

- Les enseignants estiment que l'équipement des classes ne peut être identique pour chaque classe car d'une part, le public d'élèves n'est pas le même (cycle 2 et cycle 3), d'autre part, chaque enseignant a sa liberté pédagogique et celle-ci influe sur l'aménagement de la classe et enfin aucune salle de classe n'est identique. Il est donc difficile de tout vouloir normaliser. Chaque enseignant aimerait donc pouvoir choisir son mobilier y compris l'emplacement des tableaux pour l'affichage. La liste des besoins envoyée fin juin n'était qu'indicative et avait pour but de planifier un budget pour cet investissement.
- L'emplacement des lavabos existants a-t-il été modifié pour optimiser l'espace disponible dans la classe ?
- Un porte-manteau fixé au mur dans chaque classe pour l'enseignant

- **Salle des maîtres** :

- Cette salle accueillera-t-elle tous les enseignants de l'école (maternelle + élémentaire) ? Si oui, cette salle ne risque-t-elle pas d'être trop petite pour se réunir et travailler à 17, voire 20 personnes.
- Quels équipements sont prévus dans la salle des maîtres ? (armoires, affichage (au moins 3 tableaux blancs), minimum 4 postes PC, photocopieuse plus rapide, coin cuisine avec évier, four et réfrigérateur).

○ **Autres questions**

- Que deviennent les salles de la petite maison initialement prévues pour l'informatique ? salle pour les élèves du voyage actuellement accueillis en salle des maîtres, salle pour la psychologue scolaire, salle pour les parents d'élèves, salle de réunion....
- Combien de lavabos ont été installés dans la salle polyvalente pour les arts visuels ?
- Quand les locaux vont-ils être nettoyés, quelles mesures de la qualité de l'air sont prévues avant l'emménagement ?